

- échange des populations minoritaires sous le contrôle d'un organisme international.

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.40-48)

16

AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Déchiffrement

Duplicata Bis

TÉLÉGRAMME À L'ARRIVÉE

Bucarest, le 24 novembre 1945 à 19 h

Reçu, le 26 à 11 h 20

No. 282/283

Sans nouvelles de Monsieur Louet depuis mon télégramme No. 245, je serais reconnaissant au Département même si mon collaborateur n'est pas encore ici de ne pas voir d'objection à ce que je m'absente une semaine dans les régions éloignées de Transylvanie, Cluj, Oradea Mare, Arad et Temesvár, où il est matériellement impossible de se rendre en week-end.

Je souhaiterais en effet contrôler personnellement sur place les diverses informations souvent divergentes que j'ai recueillies depuis cinq mois sur le problème hungaro-roumain et qui sont autant d'éléments pour définir la „politique de nationalité” qu'à l'inverse de l'expulsion des allogènes tolérée de la part des gouvernements de Prague et de Varsovie, l'URSS et les éléments à sa dévotion poursuivent en Roumanie comme en Yougoslavie.

La saison de chasse qui bat son plein est de nature à enlever à cette enquête que, sauf contre-ordre télégraphique ou événements imprévus, j'entreprendrai aux environs du 29 novembre, tout aspect de nature à éveiller les appréhensions des autorités soviétiques même si des manifestations de gauche sont organisées par des éléments roumains locaux en l'honneur du représentant de la France.

Boncour

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.72)

LÉGATION DE FRANCE
EN
ROUMANIE

Bucarest, le 18 janvier 1946

No. 11 EU

Le représentant politique français en Roumanie
À Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères, Direction d'Europe

Politique roumaine à l'égard des minorités hongroises.

Commentant le choix de M. Hațieganu pour représenter, en qualité de Ministre d'État, le parti tzaraliste dans le Cabinet Groza élargi, j'ai souligné de suite (mon télégramme No. 52-53) la contradiction entre le point de vue de cette personnalité dynamique, surnommée quelquefois le „taureau de Transylvanie”, et la politique d'entente avec Budapest que poursuit inlassablement le Président du Conseil à l'instigation de Moscou (mes télégrammes No. 289-291 et suivants).

Il était fatal que, victime principale et fort injustement frappée de la „répression” des incidents de Cluj (mon télégramme No. 91), l'intéressé saisis la première occasion de traduire en public ses réactions personnelles, partagées d'ailleurs, dans une très large mesure, par la masse de la nation roumaine; les agences ont rendu compte des déclarations que M. Hațieganu a faites à la presse hier 17 janvier.

Développant ce qu'il a appelé la politique tzaraliste à l'égard des populations de la Transylvanie, le Ministre d'État a d'abord rappelé les principes de la proclamation d'Alba-Iulia par laquelle la Transylvanie se rattacha au Royaume de Roumanie à la fin de la Première Guerre mondiale, et le fait que le Parti National Paysan n'a pratiquement pas pu mettre ces principes en application dès lors qu'en 22 ans, il n'a gouverné la Roumanie que pendant trois années.

Puis, M. Hațieganu est passé à l'attaque: la population hongroise de Transylvanie, a-t-il dit, n'a pas toujours compris l'attitude bienveillante des Roumains à son égard, et il a été jusqu'à soutenir que chaque fois qu'ils en avaient eu l'occasion, les minoritaires s'étaient très mal comportés. Et le nouveau Ministre de faire un long rappel des „atrocités” commises par les Hongrois pendant leur occupation de la Transylvanie du Nord comme suite à l'arbitrage de Vienne: en quatre ans, 500.000 Roumains ont été expulsés ou obligés de se réfugier en Roumanie; 150.000 ont été envoyés dans les camps de travail obligatoire; 80.000 déportés en

Allemagne; plus de 1.000 Roumains ont été assassinés et presque toute la population juive massacrée.

Le porte-parole tzaraliste au sein du gouvernement a cependant corrigé ces accusations en déclarant que l'on ne saurait rejeter la responsabilité de ces infamies sur tous les Hongrois de Transylvanie: beaucoup d'entre eux se rendent compte aujourd'hui, a-t-il dit, de l'effondrement définitif de l'empire de la Couronne de Saint-Étienne ainsi que de la nécessité de s'intégrer sincèrement à l'État roumain.

Cependant, pour le bien de la Transylvanie et pour assurer son progrès et sa tranquillité, il importe, affirme M. Hațieganu, que le gouvernement Groza prenne les mesures suivantes:

- 1) jugement et châtement de ceux qui ont pillé, déporté et assassiné les populations roumaine et juive de Transylvanie du Nord pendant les quatre années d'occupations;
- 2) règlement du problème de la citoyenneté en Transylvanie du Nord;
- 3) restauration de tous les droits des réfugiés ou expulsés de Transylvanie.

Définissant, avant de conclure, les principes de la politique qu'il recommande en matière de minorités, le Ministre d'État a usé de la formule suivante: „La collaboration demande, de la part de la nationalité majoritaire, une politique d'égalité des droits envers toutes les autres nationalités minoritaires, lesquelles, de leur côté, doivent faire preuve de loyauté”. Et il a affirmé que „le Parti National Paysans désire une sincère collaboration entre toutes les nationalités habitant le pays et en particulier avec la population hongroise, laquelle doit avoir les mêmes droits mais aussi les mêmes devoirs que la population roumaine”.

M. Hațieganu a conclu en ces termes: „Nous sommes un peuple qui sait respecter les droits des autres mais qui sait également défendre ses droits à une vie nationale. Les grandes nations ont reconnu ces droits aussi bien par la convention d'armistice que par toutes les autres déclarations faites par elles ultérieurement. Les traités de paix ne peuvent signifier pour nous que la ratification des droits consacrés par les Alliés après la dernière guerre et consacrés également par des facteurs biologiques et moraux. La cause de la Transylvanie est la cause de la justice et la justice est de notre côté. . .”

On voit percer dans cette conclusion, les appréhensions qu'ont causées dans le pays et notamment dans les milieux influents en Transylvanie, qui gravitent autour de l'ex-président Maniu, les révélations qui se font jour sur les conditions dans lesquelles, au cours des délibérations sans issue de la conférence de Londres, M.M. Bevin et Byrnes, sinon

même Votre Excellence, ont pris position au sujet des frontières roumaines d'une manière qui laisse planer un doute des plus sérieux quant à la restauration de la Roumanie dans ses limites du Traité de Trianon.

M. Hațieganu exprime volontiers à ses interlocuteurs les appréhensions qu'il éprouve personnellement à ce sujet.

En d'autres termes et dès que l'exécution des décisions prises à Moscou par les trois Ministres des Affaires Étrangères permet enfin au Parti National Paysans d'exprimer librement ses vues, c'est sur un point essentiel pour l'avenir des relations roumano-hongroises, une politique radicalement opposée à celle du Cabinet Groza, que proclama le porte-parole tzaraniste au sein du gouvernement élargi.

Il est difficile de mesurer dès maintenant les conséquences pratiques que „l'intrusion” de l'opposition dans le gouvernement pourra avoir dans ce domaine.

Sur le plan de la politique intérieure, il n'est pas douteux qu'elle contribue à renforcer la popularité du parti tzaraniste en vue d'une consultation électorale plus ou moins prochaine. Mais les membres du Cabinet Groza ne cachent pas, eux aussi, leur satisfaction de voir un des deux Ministres d'État chargé de les surveiller, se mettre, dès le début de sa charge, en bataille à la fois contre la politique de Moscou et contre la révision des frontières envisagée à Londres et à Washington.

Du point de vue international, la position tzaraniste fait en effet échec à l'application des consignes de Moscou, en vertu desquelles, communistes hongrois à Budapest et communistes roumains à Bucarest, s'efforcent – je l'ai appris d'excellente source ces jours derniers – de faire en sorte que rien n'entrave la politique de rapprochement de M. Groza entre la Roumanie et la Hongrie.

Elle justifie par contre le peu de confiance du Ministre des Affaires Étrangères en général, et sa conviction, probablement partagée par M. Tătărescu lui-même, de l'impossibilité, en tous cas, d'un front commun roumano-hongrois à la prochaine conférence de Paris.

Communiqué à :
Informations et presse

*(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949.
Roumanie, vol. 26, f.144-149)*

18

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Triplicata

TÉLÉGRAMME À L'ARRIVÉE

Bucarest, le 8 février 1946 à 22 h

Reçu, le 10 à 17 h 45

Déchiffrement

Réservé

A.B.

No. 148/149

Le Vice-Président du Conseil, Ministre des Affaires Étrangères, m'a dit aujourd'hui qu'il comptait bien prendre le tête de la représentation roumaine à la conférence de la Paix à Paris et, pour la première fois, il a fait allusion, non sans hésitation, à la position prise par Votre Excellence dans le (mot passé) de vue de Londres au sujet de la frontière de la Transylvanie.

Rappelant un passage de son discours du 16 décembre que j'ai télégraphié au Département sous le No. 395, Monsieur Tătărescu m'a dit parfaitement comprendre la mission de médiation qui incombe à la diplomatie française chaque fois qu'il faut restaurer l'harmonie entre l'URSS et les puissances anglo-saxonnes; mais il espère que Votre Excellence appréciera à quel point la France décevrait ses amis de Roumanie si elle ne soutenait pas l'intégrité des frontières roumaines de Trianon; il est presque inconcevable pour opinion roumaine, m'a dit mon interlocuteur, que la 4^{ème} République puisse prendre à cet égard une position en contradiction avec celle que maintint constamment la 3^{ème} République.

J'ai assuré le Ministre qu'il était loin d'en être ainsi et qu'à son arrivée à Paris il s'en convaincrait aisément au cours de ses entretiens avec Votre Excellence.

Boncour

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 26, f.159)

LÉGATION DE FRANCE
EN
ROUMANIE

Bucarest, le 13 mars 1946

Le représentant politique français en Roumanie
À Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères,
Direction d'Europe

No. 27 EU
L'URSS et les frontières de Trianon

À diverses reprises, et pour la dernière fois dans mon télégramme No. 186 en date du 16 février dernier, j'ai souligné la manière dont le gouvernement Groza et en particulier son Ministre des Affaires Étrangères, invoquent emphatiquement chaque fois qu'ils en ont l'occasion l'appui donné par l'URSS, à la différence des autres grandes puissances alliées, aux revendications roumaines concernant la Transylvanie.

L'intérêt que Moscou porte à bon escient au développement de cet aspect de la propagande faite en sa faveur auprès du public roumain, se marque aujourd'hui, me semble-t-il, dans un article de l'organe des autorités soviétiques d'occupation en Roumanie, „Graiul Nou”:

„Le problème de la Transylvanie est définitivement tranché” déclare le journal et, après avoir rappelé les conditions dans lesquelles la Transylvanie du Nord a été rendue à la Roumanie, l'éditorial ajoute: „L'Union Soviétique n'a pas seulement inscrit dans les conventions de l'armistice, signées avec la Roumanie et la Hongrie, la rétrocession de la Transylvanie du Nord à la Roumanie; elle a fait également tout ce qui est en son pouvoir pour que le peuple roumain réalise cette aspiration et que le problème de la Transylvanie soit définitivement résolu en faveur de la Roumanie”.

Après avoir prétendu que, si la Transylvanie du Nord n'a pas été cédée à la Roumanie immédiatement après sa libération, c'est qu'un régime de terreur y avait été introduit par la réaction roumaine, „Graiul Nou” poursuit:

„L'Union Soviétique a toujours considéré que le problème de la Transylvanie n'est pas seulement un problème territorial qui peut être résolu par l'encadrement de ce territoire dans les frontières de l'État roumain, mais aussi un problème national-politique. Une solution juste et durable de ce problème exige l'introduction d'un régime démocratique basé sur

l'égalité des droits dans tous les domaines pour tous les peuples habitant en Transylvanie.

L'Union Soviétique estime que cette solution est sur le point d'être réalisée par le gouvernement Groza qui a consolidé dans cette province un régime d'égalité entre tous les habitants, quelle que soit leur nationalité".

Communiqué au:
Service d'Information et de Presse

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.160).

20

AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Déchiffrement

TÉLÉGRAMME À L'ARRIVÉE

Moscou, le 17 avril 1946
Reçu, le 17 avril à 19 h 00
No. 921

Secret et Réservé

D'après l'Ambassadeur de Roumanie, l'un des buts de la visite à Moscou du Président du Conseil hongrois serait d'obtenir l'appui du Kremlin en faveur de la rétrocession d'une superficie de 24.000 kilomètres carrés du territoire transylvain.

Le gouvernement roumain serait disposé à en céder la (jouissance) sous la condition du transfert, au delà de ses frontières, de tout les Hongrois (expatriés) en Transylvanie, soit 1.500.000 individus.

Ce compromis semblerait devoir recueillir l'agrément de Moscou.

Catroux

Diffusion: M. Gouin, Cabinet, M. Schneiter, M. Chauvel.
Duplicata

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.161).

21

AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Déchiffrement

Primata

TÉLÉGRAMME À L'ARRIVÉE

Bucarest, le 19 avril 1946
Reçu le 19 à 22 heures
No. 339

Je me réfère à mon télégramme No. 325-326.

M. Dekanosov ayant confirmé ces jours derniers à la représentation roumaine à Moscou que l'URSS protègerait contre toute modification les frontières actuelles de la Roumanie avec la Hongrie, c'est avec intérêt que l'on attend ici les résultats de l'entretien que M. Stoilof aura sans doute déjà sollicité de Votre Excellence lorsqu'elle prendra connaissance du présent télégramme.

Paul-Boncour

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.162).

22

AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Déchiffrement

Duplicata

TÉLÉGRAMME À L'ARRIVÉE

Bucarest, le 1^{er} mai 1946, 22 heures
Reçu, le 2 mai 1946, 11 heures

RÉSERVÉ

No. 346 à 349

1) L'enquête entreprise et en particulier les éléments apportés récemment par mes collègues anglais et américain corroborent dans une large mesure l'hypothèse du Ministère des Affaires Étrangères relatée dans mon télégramme No. 327.

Tant à Londres qu'à Washington, on préfère semble-t-il aujourd'hui ne pas déchaîner les hostilités diplomatiques roumano-hongroises en

révisant les frontières de Trianon dans les traités de paix en cours d'élaboration et laisser aux deux pays le soin de régler ultérieurement les nombreux problèmes qui se posent à ce sujet.

Divers détails sur l'enquête suivent par le courrier sous le No. 350.

2) Tirant rapidement la leçon de la déception qu'ils ont éprouvé à ce sujet dans la capitale soviétique et que rapporte le télégramme de Moscou retransmis sous le No. 327, les dirigeants hongrois ont envoyé ici en grand secret un des Secrétaires Généraux du Ministère magyar des Affaires Étrangères; reçu par Monsieur Tătărescu samedi matin 27 Avril, il a dû repartir dès le lendemain sans qu'ait été prise en considération sa suggestion d'examiner immédiatement entre Bucarest et Budapest une rectification territoriale en relation avec l'expulsion projetée des 200.000 Hongrois qui immigrèrent en Transylvanie du Nord de 1941 à 1944.

Voici longtemps qu'on envisagerait ici l'expulsion de ces Magyars qui n'ont jamais eu la nationalité roumaine, mais fidèle à sa politique personnelle et aux directives de Moscou, le Président Groza n'a jamais permis de leur adresser que des avertissements administratifs, les invitant à se préparer à quitter le pays dans un avenir encore indéterminé. L'affaire ne se présente donc pas, me semble-t-il, dans des conditions aussi précipitées que naguère le problème hungaro-tchécoslovaque relatif aux minoritaires de Slovaquie et à la frontière méridionale de ce pays.

Le Ministère des Affaires Étrangères a précisé à l'émissaire de Budapest que du côté roumain l'on entendait ne se prêter à une discussion de cette affaire ainsi que de quelques autres du même ordre qu'après la consécration des frontières de Trianon par la conférence de la paix.

À ce moment ces questions se poseront, d'ailleurs dans le cadre beaucoup plus large, et aux vœux de Monsieur Tătărescu, de beaucoup plus préférable, de la collaboration des deux pays tant économique que politique sous les auspices de Moscou.

J'en conclus que les promoteurs du projet d'union douanière relatée dans mon télégramme No. 323 ne l'imposent pas préalablement aux négociations de paix.

Boncour

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.174).

23

AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Déchiffrement

DUPLICATA

TÉLÉGRAMME À L'ARRIVÉE

Bucarest, le 2 mai 1946, 23 heures

Reçu, le 3 mai, 13 h 13

No. 350/351

Je me réfère à mes télégrammes No. 327 et 346 paragraphe 1.

Mon collègue américain m'expose qu'ayant procédé à une étude approfondie de la situation, en particulier dans la partie du Nord-Ouest de la Transylvanie où avait été envisagée une rectification des frontières de Trianon au temps de la conférence de Londres, il était parvenu à la conclusion que de tels remaniements territoriaux auraient plus d'inconvénients que d'avantages: du regroupement dans cette région de minoritaires magyars dont les villages sont dispersés jusqu'au cœur de la Transylvanie, résulterait notamment un trouble profond dans la vie de cette province auquel s'ajouterait l'expulsion brutale par les autorités hongroises des éléments roumains du territoire récupéré.

Dès lors, à quoi bon réveiller une controverse historique et déclencher entre Bucarest et Budapest des hostilités diplomatiques que les circonstances et en particulier la politique dictée par Moscou et mise en pratique par Monsieur Groza vis à vis de la Hongrie paraissent, au contraire, de nature à éviter pour longtemps.

Telle fut la manière de voir exposer par Monsieur Berry au Département d'État. Le représentant politique des États-Unis a fait part, à titre personnel les jours derniers à Monsieur Stoica, de la réponse qu'il venait de recevoir et qui, entrant pleinement dans les vues de mon collègue, annonce que des instructions ont été données dans le sens qu'il préconisait à la délégation américaine à Paris.

La suite par courrier.

Boncour

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.175).

24

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DUPLICATA

TÉLÉGRAMME À L'ARRIVÉE

Prague, le 4 mai 1946

Reçu, le 9 à 12 h, par courrier

No. 365

A.B.

En Clair

SECRET - RÉSERVÉ

A.S. Position du Gouvernement hongrois à l'égard des Magyars de Transylvanie.

Des propos que m'a tenue le représentant hongrois à Prague, Rosty-Forgach, il résulte qu'à la conférence de la paix, le gouvernement de Budapest adopterait au sujet des minorités magyares de Transylvanie une position très différente de celle qu'il prend à l'égard des Hongrois de Slovaquie.

Dans ce dernier cas, ayant affaire à un pays qui a combattu aux côtés des Alliés, le gouvernement de Budapest, ainsi que je l'ai indiqué, se bornera à s'opposer aux transferts de population désirés par Prague (en plus des échanges prévus par l'accord de février 1946) et à demander le maintien sur place des minorités avec des garanties internationales analogue à celles que prévoyait le traité de Versailles. Il attendrait des circonstances plus favorables pour présenter des revendications territoriales, notamment sur la riche plaine qui s'étend à l'Est de Bratislava, entre le Danube et les premières pentes des Tatras.

En Transylvanie, le Gouvernement de Budapest préconiserait, au contraire, des transferts avec annexion de territoires par la Hongrie. Il demanderait que les populations magyares du centre et de l'Est de la Transylvanie (région Cluj, vallées supérieures du Maros et de ses affluents, vallée de l'Aluta), viennent s'agglomérer au groupement ethnique hongrois qui, à l'Ouest de la Roumanie, déborde de 50 à 60 km environ la frontière de Trianon, de Szatmár au Nord jusqu'à Szalonta au Sud, par Nagykároly et Nagyvárád.

Les régions évacuées par les Hongrois dans la partie orientale en lisière des Carpathes seraient colonisées par les populations roumaines sensiblement égales à nombre, qui occupent actuellement les vallées et

les pentes occidentales des monts de Transylvanie et dont la place se trouvait prise par les Hongrois venus du centre et de l'Est.

Le gouvernement de Budapest demanderait que la nouvelle frontière roumano-hongroise soit, sur une longueur d'environ 200 km, reportée de 50 à 80 km vers l'Est, approximativement jusqu'à la crête des monts, de façon à englober l'ensemble du groupement ethnique qui serait ainsi formé en bordure de l'actuelle frontière.

M. Rosty-Forgach m'a indiqué nettement qu'une telle revendication serait présentée par les porte-paroles de la Hongrie à la conférence de la paix.

Les Magyars dénoncent comme inhumains les transferts de minorités auxquels Prague entend procéder en vue de saper les bases du révisionisme. Mais ils les considèrent comme un procédé parfaitement acceptable lorsqu'il s'agit d'accroître la population et le territoire de la Hongrie.

Dejean

Diffusion: Gouin, Cabinet, M. Schneiter, M. Chauvel

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.176-177).

25

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Duplicata

TÉLÉGRAMME EN CLAIR À L'ARRIVÉE

Origine: Leg. France, Bucarest

Émis: le 8 mai 1946

Suite du numéro précédent.

Seul du corps diplomatique, j'ai été convié par mes collègues du Ministère des Affaires Étrangères au lunch intime qui réunissait tout à l'heure le Président Tătărescu et ses collaborateurs pour célébrer le succès obtenu en ce qui concerne les frontières de la Transylvanie.

Le Ministre des Affaires Étrangères m'a dit être sûr que les Hongrois ne s'avouèrent pas battus et tenteront de mettre en cause la décision des Quatre, à la Conférence des 21 puissances. En attendant que celle-ci puisse se réunir, M. Tătărescu n'en considère pas moins le communiqué d'hier comme une consécration largement suffisante et au besoin définitive, de la revendication roumaine. Il n'est plus question pour lui d'aller

à Paris, ni d'écrire à Votre Excellence la lettre que laissait prévoir mon télégramme No. 359.

Par ailleurs, le renvoi envisagé des problèmes danubiens à une réunion internationale spéciale, convient parfaitement au gouvernement Groza (mon télégramme No. 353); pour les questions de réparations, l'expert du Ministère des Affaires Étrangères, M. Cristu, partira pour Paris dès que sa présence y sera requise.

Boncour

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.180-181).

26

CONSULAT DE FRANCE À CLUJ

Cluj, le 1^{er} juin 1946

M. Gabriel Richard, Consul de France à Galatz, en mission à Cluj
À Monsieur Jean Paul-Boncour, représentant politique de la
République Française en Roumanie, à Bucarest

Manifestations et vie politique à Cluj

Nulle part plus qu'à Cluj, ne se manifeste en Transylvanie l'antagonisme fondamental qui oppose à l'idéologie nouvelle et à la magyrophilie intéressée du gouvernement, les sentiments nationaux des masses roumaines et leur attachement aux anciennes traditions.

Le conflit politique se double d'un conflit national et l'on voit s'affronter ici deux courants: une minorité d'idées très avancées, placée par le gouvernement à la direction de presque toutes les administrations et appuyée fortement par des éléments communistes, spécialement magyars et juifs, qui constituent visiblement le gros de ses forces, et une majorité nationale roumaine, ayant à sa tête un état major choisi dans l'Université et les professions libérales et dont les troupes se recrutent dans la petite bourgeoisie et parmi les paysans.

Dans cette lutte, un rôle de première importance est joué par l'Université. Professeurs et étudiants ont conscience de combattre pour ce qu'ils considèrent comme leur devoir de patriotes en même temps qu'ils défendent les intérêts de la classe à laquelle ils appartiennent pour la plupart. Aussi sont-ils très mal vus par les autorités qui voient en eux des partisans des anciens partis historiques et les cadres de la future opposition.

Dès maintenant, cette opposition se fait jour à chaque occasion et commence à jouer un rôle important dans la vie politique transylvanienne.

Au cours du mois de mai ont eu lieu à Cluj plusieurs manifestations politiques.

La fête du 1^{er} mai s'est déroulé de la façon traditionnelle sans donner lieu à aucun incident notable. Il paraît toutefois que l'influence et la joie aient été moins grandes que l'année précédente et les Magyars qui constituent un des éléments les plus importants de ces manifestations, ont fait montre de moins d'entrain. Les bruits qui circulaient déjà qu'aucune modification ne serait apportée aux frontières hungaro-roumaines semblaient avoir enlevé les dernières illusions qu'ils nourrissaient encore au sujet d'un rattachement in extremis de la région de Cluj à l'État hongrois.

Le 7 mai, la radio de Londres annonça officiellement que toute la Transylvanie était définitivement attribuée à la Roumanie. Dans la soirée, un cortège, ayant à sa tête les étudiants de l'Université, a parcouru les rues de la ville et s'est terminé par des acclamations devant le Commandement de la Place soviétique.

Quelques jours plus tard, une délégation des professeurs des écoles secondaires et primaires de Cluj se rendit chez le Commandant Soviétique et à la Commission Alliée de Contrôle russe pour exprimer à la Russie les remerciements et la gratitude de la population roumaine pour l'acte du 7 mai qui, en rétrocédant à la Roumanie la Transylvanie septentrionale, annulait ainsi définitivement le néfaste arbitrage de Vienne. Répondant au discours des délégués, le colonel Migali, président de la Commission de Contrôle, déclara:

„La Transylvanie a été mutilée et une partie vous en a été enlevée par les fascistes. Fidèle à sa parole, l'Union Soviétique vous l'a rendue et elle n'admettra jamais qu'à l'avenir elle puisse vous être ravie”.

Le 10 mai, la fête nationale de l'Union a été célébrée en même temps que la fête de la Victoire, dans une atmosphère d'enthousiasme général. La population de Cluj et des villages environnants semble avoir voulu profiter de cette occasion pour affirmer d'une façon particulièrement solennelle son caractère roumain et son attachement au roi et aux traditions nationales.

Après le Te-Deum à la Cathédrale, plusieurs discours furent prononcés.

Dans une brève allocution, le général Athanasiu, commandant de la 1^{ère} armée, souligna l'importance de la fête du 10 mai, fit l'éloge de l'armée roumaine qui, côte à côte avec les troupes soviétiques, avait reconquis les territoires perdus, glorifia la liberté retrouvée en faisant allusion aux souffrances supportées par la population roumaine pendant

l'occupation hongroise. Ce dernier passage de son discours fut particulièrement applaudi par la foule.

Après lui, prit la parole M. Pogăceanu, préfet communiste de Cluj. Son discours donna lieu à de vives manifestations et les passages dans lesquels il accusait les partis historiques d'avoir prêté leur appui total au régime d'Antonesco et à l'impérialisme allemand soulevèrent de violentes protestations.

Les discours prononcés par le Secrétaire des Syndicats Ouvriers et par le délégué de l'Union Populaire magyare – ce dernier s'exprimant en hongrois – furent interrompus par les huées des étudiants et de la population et couvert par les cris de „À bas les Horthystes”, „le 10 mai est le jour du roi Michel”, „Parlez-nous de la Victoire et non de la politique” etc.

Les discours terminés, le général Athanasiu, M. Pogăceanu, Préfet de Cluj, et M. Crăciun, Préfet de Police, passèrent en revue les troupes et les délégations parmi lesquelles figuraient les sociétés d'étudiants qui furent particulièrement applaudies, ainsi que les cortèges des paysans roumains en costumes nationaux, à cheval ou dans des chars allégoriques ornés de drapeaux français, qui donnèrent lieu à des acclamations prolongées en faveur de notre pays. Une colonne communiste, qui voulait prendre part au cortège et cherchait à porter le désordre dans le défilé des paysans fut bloquée par un groupe d'étudiants à cheval et fut obligée de rebrousser chemin.

Dans l'après-midi, de petites manifestations anti-communistes eurent lieu en ville au cours desquelles un drapeau rouge aurait, semble-t-il, été arraché et foulé aux pieds.

Il est à signaler que, quelques jours après les fêtes du 10 mai, le général Athanasiu a été relevé de ses fonctions et remplacé à la tête de la 1ère armée par le général Racovitză. Cette mesure est mise en relation ici avec le discours prononcé par lui dans lequel il aurait trop insisté sur les mauvais traitements infligés par les Hongrois à la population roumaine et avec l'attitude par trop sympathique qu'il aurait affichée à l'égard des étudiants.

Dans la soirée du 26 mai, un petit groupe d'étudiants nationalistes a pénétré dans le local de la Jeunesse Progressiste et a maltraité trois jeunes gens qui s'y trouvaient. À la suite de cette manifestation, plusieurs étudiants ont été arrêtés.

Gabriel Richard

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.221-223).

CONSULAT DE FRANCE À CLUJ

République Française
Cluj, le 5 juin 1946

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUE
EUROPE

No. 2

Communiqué à la Légation No. 2

M. Gabriel Richard, Consul de France à Galatz, en mission à Cluj
À Son Excellence, Monsieur Georges Bidault,
Ministre des Affaires Étrangères, Paris.

A.S. Troubles à l'Université de Cluj

Ainsi que je le signalais dans mon rapport précédent, le rappel du général Athanasiu est mis généralement ici en rapport avec ses sympathies ouvertement affichées pour les étudiants et les paroles qu'il a imprudemment prononcées dans son discours du 10 mai au sujet des souffrances endurées par la population roumaine au cours de l'occupation hongroise.

Le 28 mai, jour du départ de l'ancien commandant de la 1^{ère} Armée, les étudiants organisèrent une manifestation en son honneur. Dans les premières heures de l'après midi, ils parcoururent les rues du centre de la ville en acclamant le roi et l'Armée roumaine et en poussant des cris de: „Vive la grande Roumanie”, „Libérez les étudiants”, „À bas les épurations” etc. Arrivés sur la place central, devant le siège de l'Union des Syndicats Ouvriers, les étudiants conspuèrent les membres de ces organisation, criant: „À bas les traîtres”, „À bas les Horthystes”, „À bas les ennemis du roi”, „Vive Maniu” etc. Ils portaient avec eux un portrait du leader du parti paysan. À vrai dire, ces violences restèrent purement verbales et, à aucun moment, les manifestations ne revêtirent un caractère vraiment menaçant. Il n'y eut ni jets de pierres, ni vitres cassés, ni tentatives de pénétrer dans le local du Syndicat. Les étudiants se dispersèrent ensuite et rien ne permettait de prévoir que cette bruyante mais somme toute assez inoffensive promenade pût avoir des conséquences politiques graves.

Assez tard dans la soirée, sur un signal déclenché par des individus restés inconnus, les sirènes des usines de la banlieue se mirent à fonctionner et les ouvriers des usines „Dermata” et ceux des ateliers des chemins de fer se dirigèrent soit en camions, soit en colonnes, vers le

centre de la ville où des points de rassemblement leur avaient été antérieurement indiqués. Ils étaient armés de forts gourdins et de tringles en fer. Je les ai rencontrés en route et leur allure n'avait rien de rassurant. Après s'être groupés sur la place centrale, ils se dirigèrent vers le foyer des étudiants, grand immeuble à trois étages et à un vaste sous-sol, où sont hébergés environ 500 à 600 étudiants. L'électricité avait été coupée dans le quartier par les employés des services municipaux, ce qui permit aux conjurés d'opérer sans risquer d'être reconnus. Au demeurant, la police, qui avait eu largement le temps de se rendre en temps utile sur les lieux, se montra peu nombreuse et plutôt disposée à encourager les ouvriers qu'à leur faire obstacle. En fait, elle se borna à barrer les rues voisines du champ de bataille, laissant opérer en toute liberté les manifestants. Ceux-ci entrant dans l'immeuble, donnèrent la chasse aux étudiants dont certains, étant vu l'heure déjà avancée (10h.30-11h.30), étaient déjà au lit. Les étudiants se réfugièrent à l'étage supérieur où ils purent se barricader et éviter un contact direct avec les assaillants, contact dont les conséquences auraient pu être sanglantes. Les ouvriers, qui n'avaient cessé de vociférer des cris de „À bas Maniu”, „À bas les vauriens”, „À bas les fascistes”, tournèrent leur colère contre les meubles, les provisions, les vêtements ou emportèrent en souvenir de leurs exploits. Quelques coups de revolver furent tirés mais personne ne fut atteint. Il y eut quelques blessés légèrement mais pas de morts, à l'exception du portier du Foyer qui, dans son affolement, se jeta dans la rue et se fractura le crâne. Les hostilités prirent fin une heure plus tard sur l'intervention d'une patrouille russe, des vitres du bureau de la poste militaire soviétique, situé dans un immeuble adjacent, ayant été brisées par les manifestants. Les dégâts causés au Foyer des Étudiants sont très importants et le journal local libéral-tatarascien „Înfrățirea” les évalue à environ un milliard de lei.

Le lendemain matin, une délégation d'étudiants se rendit à la Préfecture pour demander une enquête sur les incidents de la veille et alla ensuite remercier le Commandant Soviétique pour l'intervention militaire russe qui avait mis fin à la bagarre. Cette dernière rencontre fut particulièrement chaleureuse. Des discours furent prononcés du balcon du Commandement par le colonel russe et par un étudiant et l'officier russe fut même porté en triomphe par les étudiants.

Dès le lendemain de l'incident, les mesures de sécurité ont été renforcées et les rues du centre sont maintenant parcourues par de nombreuses et fortes patrouilles d'agents de police et de gendarmes.

Le 30 mai, au soir, j'ai eu l'occasion d'assister à une manifestation d'étudiants qui voulaient s'emparer du chauffeur de l'un des camions ayant amené les ouvriers, qui s'était réfugié non loin du lieu de l'incident dans un foyer communiste. Alertée, la police envoya en autobus une

quarantaine d'agents qui arrivèrent sur les lieux presque en même temps que les étudiants et s'opposèrent à tout acte de violence. Les étudiants étaient une centaine et ils obéirent assez facilement à leurs chefs, leur conseillant le calme et la dignité. Ils se retirèrent sans incident. On ne peut s'empêcher de constater que, si la police avait mis autant de soin à protéger le foyer des étudiants, les regrettables incidents de la soirée du 28 auraient été évités.

Dans la journée du 30 mai, le recteur de l'Université se rendit à Bucarest avec le doyen de la Faculté des Lettres pour y faire son rapport au Ministre de l'Intérieur et à celui de l'Instruction Publique. Le même jour, les étudiants se mettaient en grève, en invitant leurs collègues des Université de Bucarest, de Jassy ainsi que ceux de l'École Polytechnique de Timișoara à se solidariser avec eux. Le 3 juin, une Assemblée générale des étudiants confirmait cette décision et par 1600 voix contre 600 se prononçait pour la continuation de la grève. Approuvant l'attitude des étudiants, le Sénat Académique a réclamé qu'une enquête très sérieuse fût engagée et que les coupables soient sévèrement punis. Au cas où cette satisfaction ne serait pas accordée, certains professeurs ont menacé de donner leur démission.

Revenus hier de Bucarest, le recteur de l'Université et le doyen de la Faculté des Lettres (tous deux communistes – le troisième des professeurs communistes de l'Université étant le doyen de la Faculté de Médecine), se montrèrent par contre nettement hostiles aux étudiants, les traitant de fascistes et menaçant, au cas où la grève persisterait, les chefs des étudiants de procéder à leur ex-matriculation. Malgré cela, et bien que les piquets de grève aient été supprimés, les cours de l'Université n'ont pu reprendre ce matin par suite d'un manque presque total d'étudiants.

Ce matin est arrivé à Cluj, M. Teohari Georgescu, Ministre de l'Intérieur. Il a convoqué immédiatement le Sénat universitaire et s'est rendu peu après au Foyer des Étudiants. Il a constaté les dégâts sans dire mot et a paru très mécontent. Ce soir doit avoir lieu à la Préfecture une conférence entre M. Teohari Georgescu et le Sénat universitaire.

Ces événements ont produit ici une très forte impression, et la population roumaine, y compris même des éléments politiques assez avancés, ne cache pas son exaspération. „Avoir été obligés de quitter le pays pendant l'occupation hongroise, avoir plus tard combattu contre les Hongrois et les avoir vaincus, et devenir maintenant leurs esclaves, cela est dur, disent certains”.

Par contre, le journal du parti magyar, „Erdély”, a été jusqu'à approuver ces actes de vandalisme, déclarant que c'était une leçon bien méritée, alors que le journal roumain „Tribuna Nouă” demande une enquête sévère et la punition des coupables et reproduit les paroles du

Préfet communiste, qui n'a pu s'empêcher de déclarer que „démocratie signifie raison et non violence”.

L'animosité entre Roumains et Magyars ne fait que croître et plusieurs rixes ont déjà éclaté non seulement à Cluj mais aussi dans les villages voisins où les quelques Magyars perdus dans la masse paysanne roumaine semblent appelés à passer d'assez désagréables moments.

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.208-213).

28

AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Déchiffrement

Triplicata

TÉLÉGRAMME À L'ARRIVÉE

Bucarest, le 8 juin 1946, 15h.30

Reçu, le 9 juin à 19h.30

No. 482-483

Les manifestations d'enthousiasme que mon télégramme par courrier No. 387 signalait à Cluj, à l'occasion de la confirmation des frontières de Trianon par la Conférence des Ministres des Affaires Étrangères, ont dégénéré en une situation des plus tendues que décrivent les premiers rapports de M. Richard.

En présence de la réaction brutale des ouvriers minoritaires hongrois qui sont en Transylvanie du Nord, le principal soutien de la formation politique au pouvoir en Roumanie, la masse roumaine y est en révolte latente, après avoir été, des (mois) durant, en état d'exaspération croissante contre la politique du Cabinet Groza, par trop systématiquement favorable à l'élément magyar. Les étudiants roumains se montrent d'autant plus audacieux que le représentant soviétique de la Commission d'armistice à Cluj a répondu chaleureusement aux acclamations (ou) aux adresses publiques de gratitude qu'il reçut au lendemain du 7 mai et que ses patrouilles ont, en diverses occasions, supplées à la carence délibérée de la police gouvernementale pour la protection de leurs manifestations.

Boncour

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.218).

29

AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Déchiffrement

Triplicata

TÉLÉGRAMME À L'ARRIVÉE

Bucarest, le 8 juin 1946, 14h.30

Reçu, le 9 juin à 21h.30

No. 488-489

Je me réfère à mon télégramme No. 482-483.

Le Gouvernement Groza est d'autant plus préoccupé de la situation en Transylvanie qu'on appréhende beaucoup ici la portée politique de la mission gouvernementale hongroise invitée à Londres et à Washington, et le parti qu'elle pourrait éventuellement tirer des incidents qui menacent de se développer dans la région de Cluj.

Le Président Groza m'a dit hier soir que les arrestations décidées sur les lieux, frappent à la fois et également étudiants roumains et ouvriers minoritaires, et que l'on espère par là „calmer tout le monde”.

En fait, M. Auger qui revient de faire passer des examens à Cluj me dit que les philippiques du Ministre, relatées dans les rapports de M. Richard, ont encore davantage indigné l'élément roumain que si quelques ouvriers hongrois avaient été arrêtés: la répression sévit surtout contre les manifestants roumains, dont beaucoup sont ses élèves, et les sentiments patriotiques du public s'en trouvent plus surexcités que les violences plus ou moins individuelles sur les populations magyares des campagnes qui sont à craindre. C'est vainement que le directeur par intérim de notre institut a pour sa part prêché le calme à ses étudiants.

Boncour

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.219).

AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Déchiffrement

Triplicata

TÉLÉGRAMME À L'ARRIVÉE

Bucarest, le 15 juin 1946, 15 heures

Reçu, le 16 juin 1946, 22 heures

No. 494 à 499

L'acuité des préoccupations gouvernementales que j'ai signalée sous les No. 488 et 489 se mesure au ton des discours prononcés par le Ministre de la Justice à Cluj, lundi dernier et dont j'adresse (mot passé) au Département par courrier aérien sous les No. 61 E.U. et 56 I.P.

Je me permets de douter qu'au lendemain de la confirmation des frontières de Trianon par la conférence de Paris, il soit pour la Roumanie de bonne politique d'afficher autant d'émotion à propos de la mission gouvernementale hongroise à Washington, Londres et Paris. Je n'en ai pas moins confirmation de la large part qu'à prise le Ministère des Affaires Étrangères à la conception et à l'élaboration des déclarations de Monsieur Pătrășcanu. La „carrière” roumaine a mis à profit une conjoncture locale favorable pour faire consacrer officiellement et de manière éclatante la politique qu'en sourdine elle ne cessait d'opposer depuis des mois à celle du Président Groza (mon télégramme No. 120 du 20 décembre dernier).

À plusieurs reprises l'orateur a usé de l'expression „minorité” bannie jusqu'ici par son parti. En termes relativement agressifs il s'en est pris au révisionnisme présent des dirigeants de Budapest et a dénoncé l'injustice des revendications du „Satellite le plus fidèle” de l'Allemagne; il a refusé toute discussion des droits ethniques de la Roumanie sur la Transylvanie et a rappelé les méfaits de l'occupation hongroise de cette province.

Vers la fin de son discours, il est passé aux menaces qu'il s'agisse des immigrants magyars à expulser (mon télégramme No. 346/49, paragraphe 2) ou de „ceux, quels qu'ils soient, qui cherchent à troubler la tranquillité du pays en poussant au chauvinisme” et „mettent chaque jour en discussion l'unité” de l'État roumain.

Le Ministre de la Justice a spécifié à un moment de son discours qu'il parlait au nom du Comité Central du Parti Communiste en même temps que du gouvernement roumain.

Ceci paraît impliquer que le langage nouveau tenu par un des leaders communistes roumain à l'agrément de Moscou, dont le représentant militaire à Cluj se faisait naguère acclamer par les étudiants roumains de la ville (mon télégramme No. 482 à 483). En outre, le gouvernement roumain marque par là sa résolution de réagir enfin contre l'interprétation que les minoritaires magyars en étaient venus tout naturellement à tirer de la politique de „nationalité” dictée par Moscou au gouvernement Groza, et de la manière dont depuis plus d'un an et au détriment constant de la population roumaine de l'Ardeal la mise en œuvre de cette politique par la Chancellerie d'État fait des ouvriers hongrois, les meilleurs soutiens et les privilégiés du régime FND dans cette province. Comme le Ministre s'est borné en conclusion de son discours à remarquer que ses menaces valaient aussi pour „les Roumains qui poussent à la haine et ne comprennent pas les conditions extrêmement difficiles dans lesquelles la Roumanie vit aujourd'hui, essayent de troubler l'ordre en Transylvanie”, le discours gouvernemental est chaleureusement accueilli par toute la presse y compris les organes d'opposition. La feuille officielle tzaraniste, „Dreptatea”, se borne à souligner discrètement que les déclarations de Monsieur Pătrășcanu contredisent les philippiques récentes de son collègue de l'Intérieur contre les étudiants roumains faussement accusés de la responsabilité des derniers incidents de Cluj (mon télégramme No. 488-89), si tard que le Parti Communiste Roumain se place sur la même plateforme nationaliste que l'opposition dans le domaine des relations roumano-hongroises, il n'est pas douteux qu'il peut éliminer par là, un des principaux facteurs de son impopularité à Ardéal, fief traditionnel du parti de Monsieur Maniu; on me confirme d'ailleurs que les préoccupations électorales furent loin d'être étrangères au ralliement inattendu du FND du point de vue du Ministère des Affaires Étrangères.

Boncour

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.233-234).

31

LÉGATION DE FRANCE EN ROUMANIE

Bucarest, le 17 juin 1946

Le représentant politique français en Roumanie
À Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères.
Direction d'Europe

No. 67

Problème hongrois de Transylvanie

Mon télégramme No. 494-99 a relaté entre autres l'écho favorable que la presse d'opposition a donné, comme toute la presse roumaine, aux déclarations faites à Cluj, le lundi de Pentecôte, par le Ministre communiste de la Justice, et qui marquent, en même temps que le triomphe du point de vue traditionnel de la diplomatie roumaine sur les tendances du Président Groza, une évolution radicale de la politique du Front National Démocratique roumain à l'égard de la Hongrie et des Hongrois.

Revenant sur le discours de M. Pătrășcanu, le journal „Dreptatea”, organe du Parti National Paysan de M. Maniu, a publié, dans son numéro daté du 17 juin, un article dans lequel il dénonce, en termes violents, la duplicité du gouvernement hongrois qui, derrière le paravent de la démocratie, essaie d'introduire en erreur les Alliés.

Après avoir souligné que la Hongrie, qui a perdu la Transylvanie du Nord et toutes les autres régions ravies par la force grâce à l'intervention de Berlin, a toutes les raisons de regretter le régime fasciste, „Dreptatea”, parlant du voyage du Premier Ministre hongrois et du Ministre des Affaires Étrangères de Hongrie aux États-Unis, écrit:

„M. Gyöngyösi, le nouveau Ministre des Affaires Étrangères de Hongrie, essaie en vain de se dissimuler sous le manteau de la démocratie, car on reconnaît en lui le digne successeur de Csáky. Tout comme celui-ci, il n'a pas hésité à réclamer des territoires roumains en s'adressant, toutefois, non pas aux Allemands, mais à nos grands Alliés. Ceci, tandis que M. Petru Groza sourit aux Hongrois, leur offre des banquets et écoute aux côtés des chefs révisionnistes hongrois, l'hymne irrédentiste de Kossuth. . .

M. Gyöngyösi et les autres „démocrates” du gouvernement hongrois ont oublié que la face du monde a changé. Ils ont oublié que l'armée hongroise s'est battue aux côtés de Hitler jusqu'à la dernière cartouche. Ils ont oublié que la guerre de la Hongrie contre l'Union Soviétique n'a

pas été menée par un gouvernement imposé au pays, mais par la nation hongroise et par son Parlement librement élu”.

Parlant ensuite des organisations „démocratiques hongroises en Roumanie”, qui sont, comme on le sait, le principal appui du FND à l’Ouest des Carpathes, „Dreptatea” se demande avec ironie pourquoi ces organisations ne protestent pas contre le révisionnisme du gouvernement hongrois et le journal ajoute: „Aurions-nous eu raison lorsque nous avons affirmé que les Hongrois sont indissolublement liés par la haine qu’ils nourrissent contre nous et par leur désir de vengeance? Il n’y a, à ce sujet, aucune divergence entre les magnats hongrois et les « démocrates hongrois. »”

En conclusion, „Dreptatea” écrit:

„Nous ne voulons pas faire ici le procès de la politique « d’amitié » du gouvernement roumain. Nous nous bornerons à qualifier l’intervention hongroise comme la plus impertinente des manifestations dans le domaine de la politique extérieure. Nous tenons d’autre part, à faire connaître à ceux qui cherchent l’aventure, que la Transylvanie est et restera entièrement roumaine”.

Communiqué au Service d’Information et de Presse.

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.235-236).

32

CONSULAT DE FRANCE À CLUJ
DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES
EUROPE
No.3

République Française
Cluj, le 20 juin 1946

Communiqué à la Légation
No. 3

M. Gabriel Richard, Consul de France à Galatz, en mission à Cluj,
À Son Excellence Monsieur Georges Bidault,
Ministre des Affaires Étrangères à Paris.

Incidents de Cluj. Discours du Ministre de l’Intérieur. Message du
Président du Conseil. Fin de la grève des étudiants.

Ainsi que je l'avais mentionné dans ma lettre No. 2, sous le même timbre, M. Teohari Georgescu, Ministre de l'Intérieur, est arrivé à Cluj dans la matinée du 5 juin.

Dans un discours tenu dans l'après midi à la Préfecture, M. Teohari Georgescu a déclaré qu'il était venu à Cluj à la suite d'une décision prise par le Conseil des Ministres de faire procéder sur place à une enquête sur les incidents qui se sont déroulés au Foyer des Étudiants. Il a exprimé l'opinion qu'il ne fallait pas minimiser l'importance de ces faits qui dépassent sensiblement celui d'événements locaux. „On doit, en effet, voir là – a-t-il dit – le résultat des intrigues des réactionnaires, qui, furieux des résultats de la conférence de Paris qu'ils considèrent comme un succès du gouvernement actuel, font leur possible pour torpiller l'œuvre de conciliation entre Roumains et Hongrois entreprise et poursuivie par le gouvernement. . . La réaction roumaine travaille la main dans la main avec la réaction hongroise”. Le Ministre a rejeté la faute initiale des troubles sur les éléments réactionnaires – et particulièrement sur les étudiants – qui, à plusieurs reprises, ont provoqué les Hongrois en poussant des cris: „À la porte les Hongrois!” „La Transylvanie aux Roumains” etc. „La responsabilité des attaques, a déclaré le Ministre, incombe sûrement et avant tout aux deux partis historiques. Nous sommes dans un État démocratique et nous ne permettrons à personne de saper la démocratie”. M. Teohari Georgescu a accusé ensuite les prêtres, les notaires, les instituteurs et les autres notables d'entretenir dans les villages un esprit chauvin. „Mais qu'ils sachent bien – a-t-il ajouté – que si nous leur avons accordé un délai pour s'encadrer dans les rangs de la démocratie, nous sommes disposés à prendre à l'avenir, à leur égard, des mesures radicales. Le temps de la patience est passé. Le gouvernement ne pourra plus tolérer désormais aucune attitude équivoque”.

M. Teohari Georgescu a insisté sur la nécessité d'arriver à une entente avec les Magyars qui habitent le pays et a menacé tous ceux qui pêcheraient à cet égard, qu'ils soient Roumains ou Hongrois. „Certains éléments – a-t-il dit par les mots: « la Transylvanie est roumaine » cherchent à propager la haine de race, mais qu'ils sachent bien que si la Transylvanie appartient à la Roumanie, c'est à une Roumanie qui veut ignorer toute haine de race ou de nationalité”.

Teohari Georgescu a dit ensuite: „Les ennemis de la démocratie utilisent les incidents de Cluj pour leur propagande à l'étranger. . . Les récents événements ne doivent pas être pris isolément, car les actes de vandalisme commis au Foyer des Étudiants ne sont que la suite d'une série de faits antérieurs. À plusieurs reprises, l'Union Populaire Hongroise s'est plainte des dangers que courrait la population magyare de Roumanie. À Bucarest, nous avons reconnu ces faits, de même que nous avons eu connaissance d'agissements analogues dans des endroits où il

n'y a même pas de Magyars. Mais c'est à Cluj que ces actions ont été poussées à leur comble; à Cluj, où les réactionnaires se sont présentés devant le siège des Syndicats en arborant le portrait de l'homme qui s'est constitué, dans la région, une garde assassine, qui a terrorisé les passants ainsi que les gens qui voulaient entrer au siège des syndicats. Nous ne pourrions jamais approuver les actes qui se sont déroulés au Foyer des Étudiants, car de tels actes sont étrangers et contraires à nos conceptions démocratiques, de même que les provocations qui y ont donné lieu sont étrangères à l'esprit de notre peuple. Mais ces faits ne doivent pas être considérés d'une façon unilatérale . . . Ceux qui abusent de la liberté en s'en servant contre le pays et contre le peuple ne sont pas dignes de cette liberté. Ces bandes ont terrorisé pendant des semaines entières la population de Cluj . . . Les autorités publiques se sont montrées très faibles; elles auraient dû s'opposer aussi bien aux provocations qui ont précédé la dévastation du Foyer qu'aux actes de vandalisme qui s'y sont déroulés. En ma qualité de Ministre de l'Intérieur, je prendrai les mesures nécessaires pour faire respecter la loi et l'ordre. Il est inadmissible que Cluj devienne le centre de provocations réactionnaires roumaines et magyars . . . Nous devons nous entendre avec les peuples qui habitent avec nous et ne pas permettre aux pêcheurs en eau trouble de créer un terrain favorable aux agitations nationales. Nous voulons établir pour tous les citoyens du pays, indifféremment de leur nationalité, des conditions de vie agréables et favorables à leur prospérité, afin qu'en terre roumaine chacun se sente chez lui . . . La paix internationale ne peut être conçue sans une paix avec les nations cohabitantes, car nous ne pouvons vivre en bonne entente avec les Hongrois qu'après avoir assuré en Roumanie les droits de la population magyare”.

Revenant à la question des étudiants, le Ministre de l'Intérieur a déclaré que tous ceux qui seraient reconnus coupables d'actes de vandalisme au Foyer des Étudiants, recevraient la juste peine qu'ils méritent. „Ceux des destructeurs qui ont pu être identifiés jusqu'à présent, ont déjà été arrêtés et déférés en justice, et à partir d'aujourd'hui, c'est la justice qui aura à se prononcer; la grève n'a par conséquent plus de raison de se prolonger . . . Le gouvernement désarmera la grève des étudiants et enfumera les nids réactionnaires de l'Université”.

„Nous traversons – a continué le Ministre – une époque où toute agitation constitue un danger pour les grands intérêts du pays, et c'est pourquoi je m'adresse à tous les chefs des autorités, aux professeurs, aux représentants du clergé, pour qu'ils contribuent à l'apaisement des esprits . . . Le mot d'ordre que je donne aux autorités placées sous mes ordres et celui que recevront de leurs ministres les chefs des autorités des autres ressorts, est de ne plus tolérer aucun acte de provocation de quel côté qu'il vienne. Nous ne frapperons pas les Roumains ou les

Hongrois en tant que tels, mais nous frapperons – et cela sans pitié – les coupables, qui seront traités comme des ennemis du pays”.

Dans la soirée, M. Teohari Georgescu, dans une réunion où avaient été convoqués les professeurs et les autorités universitaires, a donné tort violemment aux étudiants, a rejeté en partie la responsabilité de la conduite de ces derniers sur leurs professeurs, „qui tant à Sibiu qu’à Cluj, avaient mal formé leurs élèves” et a menacé de fermer, si cela était nécessaire, l’Université de Cluj. Il a déclaré que les coupables des actes de vandalisme seraient sévèrement punis, que les étudiants arrêtés et transférés à Bucarest seraient ramenés à Cluj où il sera statué sur leur cas, et qu’enfin on procéderait aux réparations nécessaires au Foyer des Étudiants.

Il est à noter que si le discours de M. Teohari Georgescu a été longuement reproduit et commenté dans la presse magyare de Cluj, il n’a été que très sobrement cité et discuté par les journaux roumains.

Le 7 juin, deux communiqués ont été publiés, émanant l’un du rectorat de l’Université de Cluj, l’autre du Front Démocratique Universitaire.

Le communiqué du rectorat était ainsi conçu :

„Le rectorat de l’Université de Cluj invite les étudiants patriotes et démocrates à ne pas se solidariser avec une minorité qui, pour continuer une grève qui poursuit visiblement un but politique, suscite de graves difficultés à notre pays à la veille de la conférence de la Paix.

C’est pourquoi, en application des instructions du Ministère de l’Éducation Nationale en date du 3 juin 1946 qui ordonnent de procéder à la désimmatriculation des grévistes, le rectorat invite les étudiants qui veulent reprendre les cours à présenter leurs index scholarum au décanat jusqu’au samedi 8 juin à 13 h. Ceux qui ne possèdent pas leur index auront à faire une déclaration par laquelle ils s’engagent à ne pas poursuivre la grève.

Le montant des bourses pour les mois d’avril et mai 1946 ne sera versé qu’aux étudiants qui suivent les cours.

Le rectorat attire une fois de plus l’attention des étudiants sur le fait que l’ordre du Ministère de procéder à la désimmatriculation des grévistes sera appliqué strictement.

Les étudiants désimmatriculés non seulement perdront leur année d’études mais ne pourront bénéficier d’ajournement”.

Le même jour, le rectorat annonçait que onze étudiants avaient été désimmatriculés à titre d’instigateurs de la grève.

Le communiqué du Front Démocratique Universitaire est libellé ainsi :

„Le Front Démocratique Universitaire, après avoir soumis à sa discussion les incidents regrettables du 28 mai 1946 qui ont causé à notre

Université des pertes matérielles et morales, a décidé de donner le présent communiqué en vue d'éclairer l'opinion publique et de préciser son attitude à l'égard des événements.

Notre Front Démocratique Universitaire réprovoque les actes de dévastation commis au Foyer Universitaire « Avram Iancu ».

Ces actes de destruction sont en contradiction avec l'esprit de la classe ouvrière et n'ont été possibles – comme nous l'affirment les dirigeants ouvriers – que parce que dans les rangs des manifestants s'étaient infiltrés des éléments irresponsables et de mauvaise foi.

Nous sommes persuadés que l'antagonisme qui s'est fait jour entre les masses ouvrières et les étudiants ne peut être attribué qu'à l'action d'éléments provocateurs.

Le Front Démocratique Universitaire estime que la grève déclarée par les étudiants n'est ni dans l'intérêt du pays, ni dans celui de la majorité écrasante des étudiants, qui ne désirent pas perdre une année d'études après des mois de travail acharné et de sacrifices matériels.

Le Front Démocratique Universitaire, persuadé que l'enquête entreprise éclaircira d'une façon objective toutes les causes des incidents du 28 mai, demande instamment aux autorités qualifiées:

- 1) que les personnes reconnues coupables soient punies d'une façon exemplaire, et cela à quelque milieu qu'ils appartiennent;
- 2) que l'Université ne soit pas fermée à la suite des incidents;
- 3) que le Foyer des Étudiants « Avram Iancu » soit le plus tôt possible remis en son état normal.

Les étudiants peuvent être convaincus que le Front Démocratique Universitaire luttera fermement pour que satisfaction soit donnée à toutes leurs justes revendications ainsi qu'à celles du Corps Universitaire tout entier.

Le Comité du Front Démocratique Universitaire de Cluj

(Signé): Emil Petrovici

Prof. I. Moga

Secrétaire général: Prof. Șt. Pașca”

Le Front Démocratique Universitaire est composé de professeurs de tendances gouvernementales et a en tête le Professeur Petrovici, savant de mérite et recteur nommé par Bucarest, qui appartient au parti communiste.

Le 8 juin, le Ministre de la Justice, M. Lucrețiu Pătrășcanu est arrivé à Cluj.

Dans la matinée, il a eu une entrevue avec le préfet puis s'est rendu au Tribunal du Peuple.

Dans l'après midi, M. Pătrășcanu a tenu dans la grande salle de la Préfecture un long discours auquel a assisté un public nombreux où figuraient les principales autorités civiles et militaires ainsi que les représentants de diverses organisations politiques.

Dans son discours, qui n'est pas sans présenter une certaine importance en ce qui concerne la question des rapports roumano-hongrois et auquel j'ai cru pour cela devoir consacrer un rapport spécial, M. Pătrășcanu s'est étendu longuement sur les incidents de Cluj.

Il a relevé l'importance que ces événements représentaient dans les circonstances actuelles pour l'État roumain; il a déclaré que dans les faits récents il fallait voir une tentative de créer du désordre en Transylvanie pour montrer à l'étranger que le gouvernement roumain ne voulait ou ne pouvait assurer aux populations magyares la tranquillité à fond dans la question des rapports hungaro-roumains, le Ministre s'est élevé contre tous ceux qui en Transylvanie cherchaient à semer la discorde entre Roumains et Magyars. Faisant allusion au voyage en Amérique des représentants du gouvernement hongrois, le Ministre de la Justice s'est ainsi exprimé: „Ce voyage cherche à mobiliser l'opinion publique en faveur des revendications hongroises. C'est précisément pourquoi il faut qu'il y ait en Roumanie du calme et de l'ordre . . . Nous serons sans pitié envers tous ceux, à quelque camp qu'ils appartiennent, qui chercheraient à exciter la haine de race et à troubler la tranquillité du pays . . . Nous serons également sans pitié pour tous ceux des Roumains qui excitent à la haine et qui, dans leur incompréhension des conditions extrêmement difficiles que nous traversons, cherchent à troubler la vie paisible en Transylvanie”.

Après son discours à la Préfecture, M. Pătrășcanu s'est rendu à l'Université où il s'entretint avec les professeurs au sujet des dévastations commises au Foyer ainsi que sur d'autres problèmes concernant la vie des étudiants.

Enfin, à 8 h du soir, M. Pătrășcanu a tenu au Collège Académique une allocution au cours de laquelle il s'est montré particulièrement sévère envers les étudiants, les rendant en grande partie responsables des troubles et leur reprochant une attitude contraire aux intérêts de l'État. Après ce discours, le Ministre a conversé longuement et familièrement – mais avec une certaine froideur – avec les professeurs et les étudiants. Ces derniers ont insisté pour la libération de leurs camarades et pour la punition des coupables. Ils ont également posé à M. Pătrășcanu quelques questions embarrassantes que celui-ci, pris à l'improviste, a cherché à éluder, déclarant parfois ne pouvoir répondre pour des raisons de politique étrangère.

Le grand discours tenu à la Préfecture par M. Pătrășcanu a été reproduit presque in-extenso dans les journaux roumains, mais, contrairement à ce qui avait été le cas pour celui de M. Teohari Georgescu, a été presque passé sous silence par la presse magyare.

Le même jour (9 juin), la „Tribuna Nouă” de Cluj annonçait que les démarches entreprises par le Sénat universitaire et par le rectorat pour la libération des personnes arrêtées injustement, le retour des étudiants transférés à Bucarest et le châtement des coupables, avaient été couronnées de succès, et que des réponses favorables étaient parvenues de la Présidence du Conseil et du Ministère de l’Intérieur. La „Tribuna Nouă” publiait en même temps un communiqué émanant du rectorat et portant à la connaissance du public le texte d’un message du Président du Conseil.

Voici le texte de ce message:

„J’ai donné l’ordre que les 24 étudiants arrêtés à Cluj qui avaient été transférés à Bucarest soient immédiatement conduits à Cluj, où l’on procédera à une enquête et où l’on ne retiendra que ceux qui seront reconnus coupables; les innocents seront remis en liberté.

J’assure les étudiants que, à quelque camp qu’ils appartiennent, les personnes reconnues coupables d’actes en rapport avec les dévastations commises au Foyer « Avram Iancu » seront sévèrement punies.

Je fais appel aux étudiants en leur demandant de ne pas faire le jeu des ennemis du pays en se laissant entraîner dans une mauvaise voie et leur demande de reprendre leur activité normale”.

Le rectorat faisait suivre ce message des commentaires suivants:

„En portant à la connaissance des étudiants ce message du Président du Conseil, le Sénat académique est heureux de constater les suites favorables de ses justes interventions.

L’enquête ordonnée par M. Teohari Georgescu ayant eu le résultat désiré – d’après nos informations, treize des coupables d’actes de dévastation ont été remis à la Justice militaire – le corps professoral considère de son devoir d’inviter les étudiants à reprendre leur activité normale. Le motif de l’action des étudiants ayant été de hâter l’enquête et la prise des sanctions à l’égard des coupables, et des progrès satisfaisant ayant été constatés à ce sujet, les cercles universitaires estiment que plus rien ne justifie la prolongation de la grève”.

Le 12 juin, „Adevărul Ardealului”, hebdomadaire communiste de Cluj, publiait à son tour un communiqué émanant du Comité du Front Ouvrier et représentant le point de vue communiste. Dans ce communiqué, tous les torts étaient rejetés sur les étudiants, les partis historiques et les réactionnaires tant hongrois que roumains, et les vandales du 28 mai étaient transformés en paisibles citoyens, tout au plus coupables de s’être laissés entraîner par une légère – et combien légitime! – nervosité.

Après avoir rappelé que les ouvriers et la population avaient salué avec amour et confiance le retour à Cluj de l'Université; que les ouvriers avaient réparé gratuitement le Foyer des Étudiants, accueilli les étudiants dans leurs économats, donné une partie de leur salaires pour venir en aide aux étudiants pauvres et prouvé ainsi leur amour pour les étudiants et leur volonté de les aider, le communiqué continuait ainsi:

„Le Front Unique Ouvrier constate avec regret, qu'une partie des étudiants, sur l'instigation des « manistes-légionnaires » et des « horthystes-szalasystes », ont refusé la main fraternellement tendue par les ouvriers. Les réactionnaires roumains et magyars ne veulent pas voir régner dans ce pays la paix, la liberté, la prospérité et le bonheur. Ils ont mis en jeu toutes leurs forces pour susciter la mésentente, la haine et le désordre. Nous constatons que ces éléments ont réussi à mobiliser une partie des étudiants pour l'action engagée par eux contre le peuple et la démocratie. Les provocations du 24 janvier ont été suivies de celles du 6 mars. Celles du 7 mai ont été suivies par les désordres du 10 mai. Chaque nuit, des citoyens paisibles sont attaqués et maltraités. Le glorieux drapeau rouge du peuple soviétique a été foulé aux pieds. Des exemplaires des journaux démocratiques ont été déchirés ou confisqués. La femme de l'accusateur public du Tribunal Populaire de Cluj a été injuriée. La plaque commémorant le souvenir du lutteur pour la liberté Józsa Béla, tué par les fascistes hongrois, a été brisée. Les étudiants sont entrés dans le local de la Jeunesse Progressiste où ils ont frappé à coups de couteau les jeunes Vlas, Feneşan et Baki.

Tous ces faits ont eu leur couronnement dans les provocations du 28 mai. Un groupe de « manistes » – pour la plupart des étudiants – ont manifesté sur la Place de la Liberté en vociférant des mots d'ordre fascistes. Par provocation, ils ont affiché la photographie de Maniu en face de la Commission locale des Syndicats; ils ont insulté des passants paisibles parmi lesquels se trouvait un capitaine de l'Armée roumaine.

Les brutes ont fui devant les ouvriers et se sont réfugiés au Foyer des Étudiants « Avram Iancu ». Les ouvriers ont alors décidé de se livrer à une démonstration contre les provocations ininterrompues des brutes fascistes réactionnaires. Arrivés en face du Foyer, les ouvriers ont manifesté en faveur de la démocratie et du Gouvernement Groza. À ce moment, ils furent attaqués par les étudiants qui, par les fenêtres des étages supérieurs, leur jetèrent des briques, des bouteilles, verres et meubles, et finirent même par tirer sur eux des coups de feu, ce qui ne fit qu'augmenter l'exaspération, déjà très grande. Un petit groupe de manifestants entrèrent dans le Foyer et, comme les étudiants se barricadaient dans le grenier, nos camarades, dans leur colère, causèrent, contrairement aux méthodes de lutte ouvrières, quelques dommages.

Deux jours plus tard, les étudiants réactionnaires, qui n'avaient tiré aucune leçon des événements, se groupèrent de nouveau en bandes et, employant les méthodes bien connues des « manistes et des légionnaires nyilasistes », ont arrêté des passants en leur demandant de présenter leurs papiers de légitimation et ont battu jusqu'au sang des ouvriers isolés; indifféremment de leur nationalité roumaine ou magyare.

Le 30 mai, les violences et les démonstrations ont continué. Les étudiants ont tout fait pour camoufler leur agitation brutale, antipopulaire et antinationale, sous les apparences d'un faux patriotisme en lui donnant ainsi un caractère national.

La coupe est pleine et elle déborde.

Les bonnes paroles, les avertissements, l'attitude bienveillante et l'aide apportée ont été mal compris et considérés comme des marques de faiblesse. Cela ne peut continuer. Cette fois-ci, le gouvernement a pris des mesures énergiques et le Front Unique Ouvrier est convaincu qu'elles mettront fin pour toujours à toutes les démonstrations des brutes antidémocratiques et terroristes.

Le Front Unique Ouvrier continuera à faire tout ce qu'il est en son pouvoir pour accélérer le développement de la démocratie et de l'œuvre de la reconstruction économique et pour que notre pays devienne un pays de peuple libre et heureux”.

Ce communiqué – qui ne saurait prétendre à l'objectivité et dont le ton et les arguments ne sont que trop caractéristiques – jette une lueur intéressante sur la spontanéité du mouvement de colère qui a lancé les masses ouvrières à l'assaut du Foyer des Étudiants. Dans cette explosion de révolte plutôt brutale, un rôle de premier plan semble, en effet, avoir été joué par l'affichage sur une colonne publique, en face de la Commission des Syndicats, de l'effigie abhorrée du chef du parti paysan. Crime impardonnable de lèse-démocratie! Or, ainsi qu'il m'a été donné de m'en rendre compte par moi-même, la photographie de M. Maniu était déjà affichée à cet endroit à deux heures de l'après-midi. Il a donc fallu plus de huit heures pour que le sang du peuple entre en ébullition.

Ce mouvement était du reste – et je tiens à lui rendre hommage – fort bien ordonné et méthodiquement conçu, tellement bien ordonné et conçu qu'il apparaît, à première vue, difficile d'admettre que la police n'ait pu apercevoir en temps utile les colonnes, qui, venues des faubourgs, avançaient en bon ordre et sans se hâter vers le centre de la ville. Quant à la susceptibilité ouvrière à l'égard d'un portrait de M. Maniu, elle paraît non moins étrange lorsque, comme moi, on a l'occasion de voir sur les murs des maisons de la ville – y compris ceux des bâtiments publics et des églises – la caricature du leader tzaraniste, accompagnée

d'inscriptions injurieuses et même souvent menaçantes, servir de repoussoir à la figure hilare et éminemment photogénique du Président du Conseil. Dois-je ajouter que ces œuvres d'art, tracées au pochoir avec tout le temps et l'application voulus, ornent de préférence les maisons, banques et magasins de gens qui ne se réclament nullement du Bloc gouvernemental, mais ne peuvent, sous peine de passer pour des ennemis de la démocratie, protester contre ces embellissements d'un goût douteux?

La grève persistant, le rectorat fit savoir le même jour (12 juin), qu'il avait reçu du Ministre de l'Instruction Publique, d'accord avec son collègue de la Justice, l'ordre télégraphique d'appliquer des sanctions aux étudiants grévistes.

Voici les principaux passages du communiqué du rectorat:

„1. À partir du 12 juin, les cantines du Foyer « V. Babeş » et du Foyer des Étudiants seront fermées, seule restera ouverte la cantine du Collège Académique, qui ne délivrera de repas qu'aux étudiants ayant cessé de faire grève . . .

On remboursera aux étudiants qui déclareront vouloir continuer la grève les sommes déjà payées par eux pour les repas qu'ils ne pourront prendre . . .

2. Le 13 juin, tous les étudiants grévistes qui ne fréquentent plus les cours devront quitter les foyers universitaires, y compris la maison des instituteurs.

3. Le montant des bourses d'études pour les mois d'avril et mai 1946 ne sera pas versé aux étudiants grévistes.

4. Le 15 juin 1946, prendront fin les cours de toutes Facultés.

5. La session d'examens commencera le 25 juin et durera jusqu'au 15 juillet.

Les inscriptions pour les examens s'effectueront à partir du 15 juin. Seuls les étudiants non grévistes pourront se faire inscrire . . .

Les étudiants qui ne profiteront pas de cette session, le feront sous leur propre responsabilité et supporteront toutes les conséquences légales. (. . .)

6. Sont ratifiées les désimmatriculations effectuées dans la période du 3 au 13 juin 1946”.

Le 13 juin, en application de l'ordre cité ci-dessus du Ministre de l'Instruction Publique, les étudiants furent délogés de tous les foyers. Ce déménagement – qui s'effectua avec l'aide des gendarmes – eut lieu sans incidents et ne suscita pas une grande effervescence.

Les étudiants non domiciliés à Cluj avaient reçu l'ordre de regagner le domicile familial, mais la plupart d'entre eux ne l'exécutèrent pas et se contentèrent de quitter leur logement habituel pour aller vivre chez des

connaissances. Une partie importante allaient se loger dans le faubourg rural de Mănăştur, habité presque exclusivement par des Roumains très nationalistes qui dans les manifestations représentent généralement un élément de choc, et où la police de Cluj n'aime pas à s'aventurer.

À la suite de ces mesures et aussi en présence du fait que les étudiants de Bucarest, de Jassy et de Timișoara avaient refusé de se joindre à eux, une certaine lassitude commença à se manifester parmi les grévistes. Ils redoutaient, en effet, les conséquences pour eux d'un mouvement qui a abandonné le terrain purement académique pour revêtir un autre caractère et dans lequel ils se sentaient moins sûrs de l'appui moral de leurs collègues et de leurs professeurs. La grève avait été déclarée par mille six cents voix contre six cents et en comptait près de quatre mille abstentionnistes.

Ceux-ci, tout en continuant de se déclarer solidaires de leurs camarades, étaient loin d'être persuadés de l'opportunité d'une prolongation de la grève. Forts des conseils de la majorité de leurs professeurs, ils semblent avoir fait pression sur les partisans de la grève à outrance.

Aussi n'y a-t-il pas lieu de se montrer étonné que, profitant des résultats obtenus qui leur permettaient d'effectuer une retraite honorable, les chefs du Comité de grève aient décidé, le 19 juin, de mettre fin à une manifestation devenue sans objet.

Voici les principaux passages du communiqué publié à cette occasion par le Comité de grève:

„Le Comité du Centre des Étudiants de Cluj, dans l'impossibilité de convoquer les étudiants de l'Université en Assemblée Générale, s'est réuni en séance extraordinaire, aujourd'hui 19 juin 1946 à quinze heures, et a décidé de publier le communiqué suivant:

Attendu que la grève universitaire de protestation contre les agressions du Foyer « Avram Iancu » . . . a donné lieu à une interprétation politique étrangère aux véritables objectifs de la grève,

pour éviter les conséquences qui pourraient découler de cette interprétation,

pour ne pas compromettre le caractère académique de la grève,

et pour ne pas porter préjudice aux intérêts supérieurs du pays,

le Comité a décidé de mettre fin à la grève, aujourd'hui 19 juin 1946”.

Bien qu'il existe encore parmi les étudiants certains éléments qui persistent à vouloir prolonger la grève et qui considèrent la résolution du Comité comme anormale, on peut d'ores et déjà considérer la grève comme terminée.

Ainsi prend fin une manifestation qui a fait couler beaucoup d'encre et qui n'a pas été sans susciter ici et en Roumanie une certaine émotion.

Partageant dans une certaine mesure les points de vue exprimés par les Ministres de l'Intérieur et de la Justice: que les faits qui se sont déroulés à Cluj ne doivent pas être considérés isolément mais étudiés en tant que partie d'un complexe intéressant au plus haut point les rapports roumano-hongrois, je me suis étendu sur ce sujet plus longuement que ne le comportaient sans doute des événements d'une importance, somme toute, assez minimes. Mais, j'ai tenu à faire un compte rendu aussi précis et complet que possible de ces incidents, qui ont donné lieu à des discours des Ministres de l'Intérieur et de la Justice et leur ont fourni l'occasion de faire sur la politique du Gouvernement de Bucarest à l'égard de la population magyare et sur l'avenir des relations avec la Hongrie, des déclarations d'une certaine portée. À ce titre, ils m'ont paru mériter de retenir notre attention.

D'autre part, le texte et le ton des discours et des communiqué donnent un tableau assez suggestifs et des passions qui agitent les esprits en Transylvanie et des conflits qui mettent aux prises dans cette province l'opposition et les parti du Bloc gouvernemental.

Il est certes bien loin de mon esprit de vouloir représenter comme des petits saints les étudiants de Cluj et il n'est que trop certain que nombre d'entre eux subissent encore des influences légionnaires, antisémites ou chauvines depuis longtemps périmées, mais dans leur grande masse, ce sont avant tout des Roumains à tendances bourgeoises vivant dans une ville à majorité nettement magyare où l'élément roumain se rappelle les réelles souffrances endurées pendant l'occupation hongroise et n'a pas oublié l'arrogance dont faisaient montre à leur égard encore récemment les Magyars de la ville, arrogance qui n'a que trop tendance à s'affirmer de nouveau dès qu'une occasion s'en présente. Et je ne crois pas exagérer de dire que l'indulgence extrême du Gouvernement semble encourager les Magyars à faire parfois montre d'une certaine fierté qui peut facilement passer pour de l'impertinence.

Une chose est certaine, c'est que les événements de Cluj ne paraissent pas avoir été traités avec toute l'impartialité désirable et il ne correspond guère avec l'idée que nous avons de la justice de placer sur le même pied des gamineries d'étudiants avec des actes de vandalisme systématique que la police pouvait et n'a pas voulu empêcher.

Les Roumains d'ici, à part quelques éléments appartenant à l'aile gauche du Bloc gouvernemental, garderont dans leur cœur une profonde et durable amertume.

Ces événements ne semblent pas, du reste, devoir rester sans conséquences sur la politique intérieure du pays. Dès maintenant, au sein du Parti Social Démocrate de Cluj, de sérieuses controverses se sont élevées à l'occasion de l'article publié le 30 mai dans „l'Erdély”, article dans

lequel l'organe officiel en langue magyare du parti glorifiait l'attitude des ouvriers et qualifiait les actes de vandalisme du 28 mai de „leçon bien méritée donnée par la masse ouvrière à des vauriens”; des membres de la section roumaine ont demandé que des sanctions soient prises à ce sujet, menaçant en cas contraire de donner en masse leur démission. Les chefs de l'organisation locale cherchent actuellement à aplanir le différend, tout en évitant d'infliger un blâme au journal.

D'autre part, il m'est revenu que le ton très ferme à l'égard de la Hongrie du discours de M. Pătrășcanu n'avait pas été sans choquer fortement certains membres importants de la section magyare du Parti Communiste Roumain.

Enfin, dans certains milieux, on a commenté abondamment l'attitude du Président du Conseil qui, après avoir annoncé sa visite à Cluj pour le 2 juin, s'est abstenu de se monter dans la capitale transylvaine.

P.S. Je joins à la présente lettre deux coupures de l'hebdomadaire „Națiunea Română”, organe du Parti Libéral (Brătianu) – du 9 juin –, qui permettent de se rendre compte de l'importance des dégâts causés au Foyer des Étudiants. J'ai tout lieu de croire que des exemplaires du numéro en question ont été adressés à certains membres de la Commission Interalliée ainsi qu'à des Légations.

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.255-279).

33

LÉGATION DE FRANCE EN ROUMANIE

Bucarest, le 3 juillet 1946

Le représentant politique français en Roumanie
À Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères.
Direction d'Europe

No. 76

Politique transylvain du FND.

Depuis le discours du Ministre communiste de la Justice à Cluj, qui a fait l'objet de mon télégramme No. 494-499 et de ma communication No. 68 EU du 17 juin, la première manifestation gouvernementale d'importance en Transylvanie, a été, pendant le week-end dernier, la visite de Dej, Ministre communiste des Communications et du Président Groza.

Les discours prononcés à cette occasion visent avant tout à l'exploitation électorale du succès obtenu à Cluj par M. Pătrășcanu. Après avoir été jusqu'à traiter le Président Maniu de „traître” et de „vendu” au cœur même de son fief électoral, le Ministre des Communications a associé les partis „conservateurs” de Roumanie et de Hongrie, dans la même réprobation de leur politique „chauvine”. À cet égard et sans doute encore sous le coup de l'irritation que lui avait causée l'écho favorable donné par la presse d'opposition aux déclarations de son collègue de la Justice contre la politique de Budapest et l'attitude des Hongrois de Transylvanie, M. Gheorghiu-Dej a affirmé qu'il n'existait pas et qu'il „ne saurait exister d'unité de vue entre le Gouvernement Groza et les partis « historiques » sur les problèmes de politique générale et surtout en ce qui concerne le problème national. . .”, car „tandis que les partis « historiques » continuent à mener une politique chauvine, les partis démocratiques considèrent que l'égalité pour toutes les nationalités minoritaires est une des conditions essentielles au développement et à la consolidation de la démocratie. La démocratie roumaine tend une main fraternelle à la population hongroise de Transylvanie et lui demande de lutter à ses côtés contre les réactionnaires roumains et hongrois pour la création d'une Roumanie heureuse au sein de laquelle tous ses citoyens pourront vivre sur un pied d'égalité”.

Quant au Président du Conseil, après avoir répété que la Transylvanie appartient définitivement à la Roumanie, il a voué à un échec certain toutes les manœuvres des „réactionnaires” roumains et hongrois tendant à exciter la haine entre les deux peuples. Faisant un chaleureux appel à l'union des populations roumaine et hongroise de Transylvanie, le docteur Groza a déclaré entre autres:

„Si vous ne voulez pas la guerre, il faut que vous nous aidiez comme des frères. Je suis d'ailleurs convaincu que vous allez agir ainsi. J'en ai eu la preuve au cours de mes voyages en Transylvanie”.

Ne pouvant toutefois faire abstraction des preuves contraires que ne cessent de lui apporter les incidents annoncés dans mes télégrammes No. 482-83 et qui éclatent un peu partout en Ardeal, le Président du Conseil a déclaré:

„Nous sommes prêts à pardonner aux égarés . . . mais il faut que ceux qui ne veulent pas comprendre l'esprit nouveau sachent que si nous les avons tolérés jusqu'ici, ceci ne signifie pas que nous soyons faibles . . . mais uniquement que nous voulons maintenir la paix dans notre pays. Ceux qui continueront cependant à marcher dans la mauvaise voie où ils se sont engagés, ne tarderont pas à le regretter”.

C'est la première fois, à ma connaissance, que le chef du gouvernement mis au pouvoir en mars 1945 par M. Vychinsky, ne menace plus

seulement les réactionnaires „roumains” naguère encore rendus responsables par lui et par son Ministre communiste de l’Intérieur, de tout ce qui va mal depuis un an en Transylvanie, mais bien les Magyars de cette province qui défient ouvertement la souveraineté roumaine, et plus particulièrement ceux dont Budapest a favorisé l’immigration dans les années qui suivirent l’arbitrage de Vienne.

Aux dernières nouvelles, les autorités locales seraient déjà passées à l’exécution en ce qui concerne l’expulsion de ces Hongrois qui n’ont pas la nationalité roumaine, mais les ordres donnés à cet effet leur enjoignent, à la demande du Ministère royal des Affaires Étrangères, d’y procéder avec tous les ménagements et dans les conditions les plus humaines possibles.

Communiqué au:
Service d’Information et de Presse
Secrétariat des Conférences

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.15-17).

Annexe:

RÉGIME DE LA POPULATION MAGYARE DE TRANSYLVANIE

La loi No. 86 du 7 février 1946 a fixé le régime des „nationalités” en Roumanie; cette loi prévoit une égalité de droits absolus entre tous les citoyens du pays et leur laisse complète liberté pour le développement de leur vie nationale. Une loi spéciale, No. 630 en date du 6 août 1945, a prévu les sanctions les plus sévères à l’égard de ceux qui font une distinction, sous quelque forme que ce soit, entre les divers citoyens du pays.

Une preuve de l’esprit dans lequel la Roumanie entend appliquer les dispositions de ces lois est fournie par les chiffres suivants concernant la vie culturelle des minoritaires magyars de Transylvanie, au nombre de 1.353.000; ils disposent des institutions culturelles suivantes:

I. Écoles Primaires

- 876 écoles primaires d’État, ayant pour langue d’enseignement le magyar et disposant de 3057 instituteurs.
- 721 écoles primaires confessionnelles hongroises, avec 2038 instituteurs.

Au total, 1647 écoles primaires et 5095 instituteurs, payés par l’État.

II. Écoles Secondaires

- Lycées d'État 10; lycée confessionnels 22
- Gymnases d'État 7; confessionnels 2
- Lycées Commerciaux d'État 9; confessionnel 1
- Lycées Industriels d'État 6; confessionnel 1.

Au total, 109 écoles secondaires de différentes catégories, dont tous les professeurs sont rétribués par l'État.

III. Institutions culturelles Supérieures

- 1 Université magyare comprenant toutes Facultés
- 1 Conservatoire de musique et d'art dramatique
- 1 théâtre magyar d'État ayant les mêmes droits que le théâtre d'État roumain.
- Académies théologiques: 4 catholiques; 1 réformée; 1 uniate.

Le personnel de ces institutions est rétribué tout entier par l'État.

La minorité magyare dispose en outre de:

- 4 évêques catholiques et 5 chapitres de chanoines
- 2 évêques réformés
- 1 évêque uniate
- 1 évêque luthérien hongrois

IV. Presse et Publication

Dans le domaine de la presse et des publications, l'élément magyar de Transylvanie dispose de:

- 15 quotidiens
- 10 hebdomadaires
- 3 publications diverses

Au total 28 publications.

Ces chiffres sont une preuve vivante de la façon dont l'État roumain entend respecter et soutenir la vie culturelle et sociale des nationalités qui habitent ce pays.

Communiqué au:
Service d'Information et de Presse
Secrétariat des Conférences

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.22-23).

LÉGATION DE FRANCE EN ROUMANIE

Bucarest, le 4 novembre 1946

Le représentant politique français en Roumanie
À Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères.
Direction d'Europe

No.134 EU

Politique hongroise du Gouvernement Groza.

Mon télégramme No. 722 avait dégagé, il y aura bientôt un mois et demi, l'évolution favorable que connaissent, depuis la décision de la conférence de la Paix au sujet des frontières roumano-hongroises, les rapports entre le gouvernement du Front National Démocratique et les minoritaires magyars de Roumanie groupés en grande majorité dans l'UPM.

Le Département voudra bien trouver sous ce pli deux textes illustrant cet effort réciproque de conciliation: d'une part l'analyse des déclarations de M. Vlădescu-Răcoasa, sous-secrétaire d'État aux Nationalités, d'autre part, la traduction française du premier numéro d'un bulletin „informatif” diffusé à l'intention du public roumain par le Comité central de l'Union Populaire Magyare.

Il semble d'ailleurs qu'ayant besoin des voix minoritaires pour le soutenir aux élections du 19 de ce mois, le Cabinet Groza ait été fort loin dans ses promesses lorsqu'il répondit aux revendications de cette association, relatées dans mon télégramme par courrier No. 851 du 12 juillet.

En particulier, notre Ministre à Budapest avait signalé dans son rapport No. 58 du 30 août, certaines déclarations de M. Gheorghiu-Dej, Ministre des Communications et l'un des principaux leaders du Parti Communiste Roumain, n'excluant pas que, dans l'avenir, le titulaire du portefeuille roumain des Nationalités fût un magyar. C'est là une intention que m'a personnellement exprimée le Président Groza, mais qui n'est certes pas conforme au point de vue du Ministère royal des Affaires Étrangères, dont mon télégramme No. 680 avait souligné le triomphe au sein de la délégation roumaine à la conférence de Luxembourg. Une conversation récente avec le Président du Conseil ne m'en a pas moins permis de constater que le Dr. Groza persistait dans sa manière de voir. Mais M. Tătărescu, que je viens d'interroger sur le même sujet, ne m'a pas

caché les réserves qu'appelle de sa part une politique aussi imprudente et sur laquelle le gouvernement n'a pas délibéré.

Le Ministre des Affaires Étrangères m'a précisé en même temps, qu'en dépit des déclarations publiques du Secrétaire d'État américain, la Roumanie ne se prêtera à aucune négociation avec la Hongrie quant au sort des minorités magyares de Transylvanie.

C'est là un pas en arrière par rapport à la position prise, il y a cinq mois, lors de la démarche secrète hongroise relatée dans mon télégramme No. 346-49: le Département se souviendra qu'à cette époque, le chef de la diplomatie roumaine n'écartait pas l'éventualité de conversations bilatérales entre Bucarest et Budapest lorsque la conférence de la paix aurait consacré la frontière de Trianon.

Communiqué au:
Service d'Information et de Presse

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 26, f.123-125).

35

LÉGATION DE FRANCE EN ROUMANIE

Bucarest, le 8 novembre 1946

Le représentant politique français en Roumanie
À Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères.
Direction d'Europe

No. 137 EU

Serbes du Banat de Temesvár. Entrevue Groza-Tito en mai dernier (?)

L'ambassadeur de Yougoslavie à Bucarest a fait, à la fin du mois dernier, des déclarations à la presse qui insistaient sur l'excellence des rapports entre la Roumanie et la Yougoslavie; rendant hommage au Gouvernement Groza qui „s'est engagé sur la véritable voie démocratique”, M. Medakovitch remarquait toutefois que les réalisations de la Roumanie dans ce domaine ne peuvent être comparées à celles de la Yougoslavie, beaucoup plus avancée sur le plan du progrès social.

Le représentant de Tito a reconnu officiellement devant les journalistes que les citoyens roumains d'origine serbe, qui habitent, pour la plupart, le Banat de Temesvár, jouissaient d'un traitement équitable

grâce au régime instauré par le Front National Démocratique, et il a souligné à quel point cet état des choses était apprécié des peuples de la Yougoslavie et du gouvernement du maréchal.

C'est vers le même moment que le Président Groza a commencé à se répandre en confiance au sujet de l'entrevue secrète qu'il aurait eue avec Tito en mai dernier, sur la frontière roumano-yougoslave; en particulier, au cours d'un dîner qui réunissait à son domicile personnel, l'attaché d'information près cette Légation et ses collègues anglais, américain, yougoslave et bulgare, le Président du Conseil raconta qu'il avait dû rechercher cette rencontre pour qu'il soit mis fin aux violences de langages et autres des Serbes du Banat; obéissant à des mots d'ordre émanant des „cercles chauvins” de Belgrade, ceux-ci réclamaient le rattachement de leur province à la Yougoslavie et appelaient déjà Timișoara „Titograd”. Il y avait même eu entre les deux gouvernements un échange de notes de ton assez vif, provoqué par les incidents qui mettaient aux prises depuis plusieurs mois, Serbes et Roumains du Banat.

Aux dires de M. Groza, lorsqu'il eût entendu l'exposé de la politique du chef du gouvernement roumain en matière de nationalités, le Maréchal Tito lui aurait déclaré solennellement qu'il ne saurait y avoir question du Banat et que, satisfait du tracé des frontières roumano-yougoslaves, le gouvernement de Belgrade s'emploierait par tous les moyens à faire cesser l'agitation des Serbes de cette province. J'ai pu constater par moi-même qu'en effet, les incidents qui se produisent encore entre les deux populations ne résultent guère que de déprédations dont on rend responsables les habitants des villages slaves.

Quelque temps auparavant, comme je lui parlais de mon projet de voyage à Tomnatic (mon rapport No. 147 RC et 128 EU par le même courrier), le Président du Conseil m'avait fait les mêmes confidences, précisant toutefois que pour rencontrer le Maréchal Tito, il avait dû aller, à l'époque, jusque dans la banlieue de Belgrade.

Encore qu'elles soient plus discrètes, je pense qu'il faut rapprocher ces manifestations d'apaisement roumano-yougoslave, de la curieuse correspondance entre le Ministre de la Bulgarie à Bucarest et le chef du gouvernement roumain, que j'ai relaté dans mon rapport No. 104 EU, 96 IP, 11SC du 10 septembre. Dans les deux cas, il me paraît s'agir en effet de l'exécution d'une politique dictée par Moscou au docteur Groza depuis la conférence de la paix.

Communiqué au:
Service d'Information et de Presse

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 26, f.130-132).

36

MINISTÈRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 15 novembre 1946

NOTE D'AUDIENCE

Le Ministre de la Hongrie est venu le 15 de ce mois entretenir le Secrétaire Général du Département de la question des minorités hongroises de Transylvanie.

Le gouvernement hongrois se propose d'engager prochainement des négociations directes avec le gouvernement roumain pour obtenir, en faveur de ces minorités, des garanties qui seraient spécialement d'ordre économique. Rien n'est fait encore, Budapest ayant préféré attendre que les élections soient terminées en Roumanie.

Le Ministre de la Hongrie a été chargé par son gouvernement de demander au gouvernement français son appui moral pour le cas où la question serait évoquée sur un plan autre que hungaro-roumain.

M. Chauvel a répondu à M. Auer qu'il rendrait compte au Ministre de cette démarche.

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 26, f.133).

37

CONSULAT DE FRANCE À CLUJ
DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES
EUROPE
No. 28

Cluj, le 15 mars 1947

M. Gabriel Richard, Consul de France à Cluj,
À Son Excellence Monsieur Georges Bidault,
Ministre des Affaires Étrangères à Paris.

Arrestations massives en Transylvanie.

Depuis quelques jours, la police procède à Cluj à de nombreuses arrestations frappant des personnes appartenant à des milieux très divers

mais généralement considérées comme réactionnaires. On prétend que le nombre des arrestations atteindrait deux cents, parmi lesquelles on compterait un nombre assez important de paysans de Mănăştur, localité des environs de Cluj connue par l'attachement de ses habitants à M. Maniu.

Entre autres personnalités de Cluj, ont été arrêtées les professeurs Papillian et Borza de l'Université roumaine, M. Kauntz (József), ancien consul honoraire d'Allemagne (non hitlérien), M. Boilă Romulus (beau frère de M. Maniu), l'avocat Romulus Rebreanu, le Père Miko Gábor, prêtre piariste hongrois etc.

D'après des renseignements que je tiens de la source que j'ai tout lieu de considérer comme sérieuse, seraient particulièrement visées les personnes suspectées de nourrir des sympathies pour l'Angleterre ou pour l'Amérique.

Des arrestations semblables auraient eu lieu dans toutes les villes de Transylvanie.

Les personnes arrêtées auraient été transférées à Bucarest.

Avant-hier, des patrouilles mixtes d'agents de police roumains et de soldats russes ont circulé dans la ville: on craignait, paraît-il, une grève de protestation des étudiants contre l'arrestation des professeurs Borza et Papillian.

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.181).

PHOTOS



Fig. 1: *Gyárfás Kurkó*